



1975 A.D.A.G. 2015
40 ans

Association Des Amis de la Garenne

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE - STATUTAIRE

Vendredi 09 juin 2017 – 19h00 : Salle Maria-Iris Bertarelli, La Garenne

Membres du comité :

Maggy-Laure GIORGINI – présidente – MLG
Raoul FEIGNOUX – vice-président – RF
Michel GAUTHIER-CLERC – directeur de la Garenne – MGC
Yvette MORIER – trésorière – YM
Christian GENTON – membre ADAG – CG
Guy BIRRAUX – membre ADAG – GB
Lin SCHELLING – secrétaire – LS

1. Bienvenue et rapport de la Présidente de l'ADAG

La présidente demande aux membres présents de l'excuser pour ne pas se lever pour parler en raison de son état de santé. Elle n'a pas reçu d'opposition ni de proposition par écrit. Elle souhaite la bienvenue aux personnes présentes, en particulier Roger Perrin, président du Conseil de fondation La Garenne, Dr. Frédéric Telsfer, président de la Vaux-Lierre, Serge Beck, ancien syndic de Le Vaud et Eric Morel, fiduciaire de La Garenne. Elle déclare ouverte l'assemblée.

2. Liste des présences

43 membres sont présents, en ordre alphabétique :

Mmes et MM Serge Beck, Andrée Birraux, Guy Birraux, Francois Brutsch, Sheila Brutsch, Cédric Cojonnex, Jacques Dumont, Nicole Dumont, Liliane Eichenberger, Jean-Jacques Fasel, Maud Feignoux, Pierre Feignoux, Raoul Feignoux, Claude Friedli, Huguette Friedli, Michel Gauthier-Clerc, Christian Genton, Maggy-Laure Giorgini, Irène Inzaghi, Sarah Junod, Lise Leignel, Florian Meier (ProNatura Vaud), Josiane Meyer, Tony Meyer, Yvette Morier, Eric Morel, Roger Perrin, Nicole Piguët, Claire Richard, Andrea Robert-Charrue, Gayaëlle Geneviève Rod, Michel Sandoz, Josiane Sandoz, Lin Schelling, Eric Striberni, Rita Striberni, Claude Strickner, Patrick-Henri Tecoz, Frédéric Telsfer, Micheline Vieux, Claire-Anne Wenger, Bernard Zenoni et Brigitte Zenoni.

12 membres se sont excusés soit par courrier, par email ou par téléphone, en ordre alphabétique :

Mmes et MM Marina Balmelli, Roger Beer, Brigitte Bonnabry, Pierre-André Bonnabry, Anne Dinkel, François Dinkel, Charles-Maurice Emery, Myriam Girardet, Olivier Glaizot, Tania Kunsch, Gilbert Salero et Monique Treier Denizot,

3. Nomination des scrutateurs

F. Telsfer et S. Beck se sont proposés et ont été élus par acclamation.

4. Lecture du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 17 juin 2016.

La lecture n'est pas demandée.

➤ Le PV de l'AG 2016 est accepté à l'unanimité des membres présents par acclamation.

5. Rapport de la Présidente de l'ADAG.

La présidente lit son rapport qui commente les nombreux événements à La Garenne. Elle souligne que l'ADAG soutient La Garenne depuis plus de 40 ans. En 2016, La Garenne a

offert des journées avec entrée et conférence gratuites aux membres de l'ADAG et envoyé des informations par le biais de l'ActuGarenne en format électronique. Elle remercie les initiateurs de ces activités. Plusieurs membres du comité qu'elle surnomme « l'atelier protégé » ont effectué la mise sous pli du journal.

Elle regrette que plusieurs objets proposés par le comité n'aient pas été réalisés, notamment l'affiche créée par GB et un dépliant sur les activités de l'ADAG désigné par CG. En fait, l'affiche en grand format a été suspendue à l'accueil, visible à tous les visiteurs ; comme expliqué déjà par MGC lors du comité, il n'est pas possible de l'afficher dans la salle Maria-Iris Bertarelli, restée en obscurité pour la projection des films lors des heures d'ouverture de La Garenne car elle ne serait pas visible aux visiteurs. Quant au triptyque de CG, il est en attente de réponse de l'imprimeur. La présidente dit avoir dépensé beaucoup d'énergie pour gérer les affaires courantes.

6. Rapport de la trésorière et des vérificateurs

YM lit le rapport de la trésorière ponctué de quelques explications. Les résultats sont moins bien que les années précédentes avec un excédent de dépenses prélevé dans les fonds propres.

YM explique que la baisse globale de recettes est due aux cotisations non encaissées, la diminution des dons et des parrainages ainsi que de plus importants frais d'envoi, notamment pour l'invitation aux membres à la journée avant l'inauguration et la communication des nouvelles prestations de La Garenne et finalement, l'impression des feuilles de cotisation avec le nouveau logo de l'ADAG.

Roger Perrin (PR), président du Conseil de fondation, exprime au nom de La Garenne, les plus sincères remerciements à l'ADAG, dont l'indéfectible soutien pendant toutes ses années a été essentiel pour la continuité de La Garenne. Bien que YM dit que les résultats sont moins bien que les années précédentes, l'ADAG a néanmoins contribué CHF 120'000.- à l'exploitation de La Garenne, soit le même montant qu'en 2015. Il ajoute que nombreux membres de l'ADAG ont souscrit une voire plusieurs planches de la passerelle afin de soutenir le projet, ce qui explique peut-être la diminution des dons. Il remercie les membres de l'ADAG pour ce soutien en particulier.

MLG passe la parole à Mme C.-A. Wenger pour lire le rapport des vérificatrices. Les comptes ont été vérifiés par Mmes A. Birraux, C. Richard et elle-même. Elles remercient la trésorière pour la bonne tenue des comptes et recommandent à l'assemblée d'accepter les comptes et de donner décharge à la trésorière ainsi qu'au comité.

7. Acceptation des comptes et décharge à la trésorière et au comité.

La présidente soumet les comptes au vote.

- Les comptes ont été acceptés, décharge a été donnée à la trésorière ainsi qu'au comité, par les membres présents, par acclamation.

8. Nomination des vérificateurs

Mme C.-A. Wenger reste comme 1^{ère} vérificatrice. Mme C. Richard renonce à continuer.

PR propose Charles-Maurice Emery, actif participant des différentes associations, notamment de Chemin de fer-Musée Blonay-Chamby et Olivier Glaizot, conservateur du musée zoologique de Lausanne et ancien membre du conseil de fondation en 2004. Les deux candidats se sont excusés, ni l'un ni l'autre ne pouvant pas se soustraire d'un engagement déjà agendé.

- MM Charles-Maurice Emery et Olivier Glaizot sont élus deuxième vérificateur et vérificateur suppléant, par les membres présents, par acclamation.

9. Nouvelles de la Fondation La Garenne

La présidente passe la parole à PR pour des nouvelles de La Garenne, qui à son tour, passe la parole à MGC pour donner des nouvelles du parc.

MGC montre et commente les images des activités de La Garenne. Il commence avec le Centre de soins lequel accueille et soigne des animaux sauvages apportés par le public, mais aussi des animaux du parc. Par exemple, le Centre a pu soigner Tilas, le jeune loup qui a eu des problèmes de dents en comptant avec l'aide de Jérôme Föllmi, vétérinaire et ancien membre du Conseil scientifique de La Fondation et d'un dentiste. Une assistante vétérinaire travaille à 80% au Centre. MGC ajoute que le Centre de soins a encore besoin de financement pour poursuivre son équipement (appareil d'analyse sanguine, radiologie, ...).

La Garenne offre un service inédit aux visiteurs : des naturalistes leur donnent des informations et répondent à leurs questions, ce service est une valeur ajoutée très appréciée. Les naturalistes sont en général des civilistes ayant une formation scientifique, ils sont chapeautés par Stéphanie Massy, diplômée en pédagogie et en biologie.

MGC montre ensuite les classes venues pour des animations pédagogiques dans le LaboGarenne sis au bâtiment Erwin Meier. Le LaboGarenne n'est pas ouvert au public, mais MGC propose de faire une visite aux coulisses pour les membres de l'ADAG.

Une autre nouveauté est l'ActuGarenne, une lettre d'information envoyée uniquement par e-mail 1 à 2 fois par mois aux personnes intéressées. Elle ne sera pas envoyée par courrier, le coût d'envoi serait trop élevé. Quelques exemplaires des dernières éditions de l'ActuGarenne ont été imprimés et mis à disposition des membres pour ce soir. Les personnes intéressées à la recevoir peuvent s'inscrire en remplissant la feuille d'inscription idoine. La MiniGarenne, un petit fascicule gratuit pour les membres de l'ADAG sera encarté dans le journal et aussi vendu à la boutique. Pour le premier numéro, le bouquetin est à l'honneur.

MGC continue avec les nouvelles des animaux du parc. Le nouveau gypaète mâle, Hélios, est venu du Parc Puy du Fou, il n'y a jamais réussi à faire des petits. La Fondation Pro Gypaète voulait voir si cela marcherait à La Garenne. La femelle Altia qui a déjà fait 13 poussins a pondu 2 œufs cette année et les a couvés sans l'aide du mâle jusqu'au bout, mais ils n'étaient pas fécondés. On attend la décision de Pro Gypaète pour le maintien de ce mâle.

MGC mentionne les projets pour accueillir des loutres et des chats forestiers. La Garenne est à la recherche des fonds pour créer les structures nécessaires.

Il montre les photos des jeunes lynx et bouquetins nés cette année et remercie les photographes qui nous ont transmis leurs photos.

Ensuite, il montre les images du champ cultivé qui allait devenir le nouveau parc La Garenne. Il décrit le très fort investissement financier et en temps pour végétaliser le parc de 2015 à 2017. Plusieurs centaines d'arbustes ont encore été plantés entre fin 2016 et 2017. Un inventaire a été fait par le Cercle vaudois de botanique pour répertorier les végétaux dans le parc et se poursuit par l'équipe de La Garenne. Ce cercle s'est lancé dans le projet de publier un atlas illustré de la flore vaudoise.

Même si les visiteurs viennent voir les animaux, ils ont beaucoup de plaisir à avoir des informations sur la flore.

Un Comité de suivi forestier mené par l'inspection forestière et avec la participation de la Commune de Le Vaud suit de près l'évolution des végétaux dans le parc.

L'association Nos oiseaux nous conseille sur l'accueil des hirondelles. Nous avons mis des enregistrements pour les attirer, deux mois après l'installation des nids artificiels, deux couples de hirondelles s'y sont installés.

Pour les chauves-souris, l'un des civilistes, Pierre, en est spécialiste ; nous comptons aussi avec les conseils d'Olivier Glaizot et de Philippe Christe.

Le 8 février dernier, nous avons reçu le 100'000^{ème} visiteur, il s'agit d'une petite fille, Natacha, le jour de son anniversaire.

MGC passe la parole à RF qui montre un film avec les animaux de La Garenne, avec des tendres images des bébés lynx nés en mai et bébés bouquetins nés en mai et juin, entre autres.

MLG demande le devenir des bébés lynx.

MGC répond que cela dépend de la décision du réseau européen pour le maintien de cette sous-espèce des Carpates. A présent les animaux sont en captivité pour avoir une population de réserve au cas où de nouveaux projets de réintroduction étaient lancés en cas de difficultés de la population sauvage. Il ajoute qu'actuellement, la réintroduction se limite à la récupération des individus dans la nature pour les réintroduire dans le Palatinat en Allemagne.

Les bébés du parc seront capturés à l'âge de deux mois pour les vaccins et un contrôle général et pour être sexés.

S'agissant des loups, il nous en reste 3, mais le père Gelas a 12 ans, un âge avancé. Il n'y a pas de programme de réintroduction, ils sont de retour naturellement.

MLG passe la parole à PR.

PR explique que le parc entre dans un rythme de croisière. 2016 était l'année d'ouverture, l'accent était mis sur l'accueil des visiteurs, 2017 est l'année de transition, puis comme MGC a dit, on pense à renouveler les offres et on cherche des mécènes.

10. Admissions – Démissions

MLG informe l'assemblée que lors d'une séance de comité, GB, YM et elle-même ont décidé de démissionner.

PR demande la parole et explique que GB, YM et MLG ont souhaité se retirer, notamment MLG et YM pour bénéficier d'une retraite bien méritée. MLG a énormément fait pour La Garenne, d'abord comme secrétaire produisant des PV parfaits, puis comme présidente. Bien que MLG dit que son action est modeste, PR opine qu'il n'est pas simple de mener une association et lui présente ses chaleureux remerciements pour tout ce qu'elle a fait pour l'ADAG. Quant à YM, elle est une trésorière parfaite, elle est professionnelle et consciencieuse : La tenue des comptes a été toujours parfaite avec ses nombreuses écritures.

Il pense que GB est le membre du comité idéal, toujours là même si l'on ne lui a rien demandé. Il cite par exemple lors du 50^{ème} anniversaire de La Garenne, GB est venu divertir les visiteurs avec son stand de tir.

PR réitère ses remerciements aux membres démissionnaires et leur souhaite le meilleur pour leurs activités futures.

La présidente demande s'il y a des candidats pour ces postes vacants entre les membres présents.

Mme Claire Richard se présente pour la présidence. Elle est écrivaine publique, députée Vert libéral et présidente des Amis de la Maison de la rivière. Elle a été approchée par un membre du comité.

➤ Mme Claire Richard est élue, à l'unanimité des membres présents, par acclamation.

Mme Micheline Vieux se présente pour la trésorerie. Elle est retraitée et a travaillé dans le milieu bancaire, les fiduciaires et comme boursière communale de Le Vaud lorsque Serge Beck était Syndic. D'ailleurs, c'est ce dernier qui l'avait approchée.

➤ Mme Micheline Vieux est élue, à l'unanimité des membres présents, par acclamation.

MLG demande s'il y a des candidats pour remplacer le membre du comité démissionnaire GB. Elle ajoute qu'actuellement, 3 des 4 membres du comité restants sont collaborateurs de La Garenne et qu'il faudrait quelqu'un d'extérieur pour l'équilibre.

GB s'accorde pour dire qu'il est préférable d'avoir des gens qui ne font pas partie de La Garenne, évitant ainsi un conflit d'intérêt.

Il est à préciser qu'outre la présence du directeur qui s'avère nécessaire, les autres collaborateurs de la Garenne ont rejoint le comité au fil des années faute de candidats pour faire partie du comité, afin d'assurer diverses tâches y relatives.

➤ Sarah Junod et Cédric Cojonnex acceptent d'intégrer le comité. Ils sont élus, à l'unanimité des membres présents, par acclamation.

Le nouveau comité est composé de : Claire Richard, présidente, Raoul Feignoux, vice-président, Micheline Vieux, trésorière, Christian Genton, Sarah Junod, Cédric Cojonnex, Michel Gauthier-Clerc, directeur de La Garenne et Lin Schelling, secrétaire.

11. Modification des statuts pour les adapter à la nouvelle organisation de la mise en place depuis l'inauguration du 19 mars 2016

La lecture du projet n'est pas demandée.

S. Beck regrette que l'article 7 n'ait pas mentionné un quorum minimum pour l'AG et propose que le quorum soit défini à 15 personnes.

L'amendement suivant de l'article 7, 3^{ème} alinéa est proposé :

« L'assemblée générale est valablement constituée avec au minimum 18 membres présents. »

➤ L'amendement est accepté à l'unanimité des membres présents.

12. Vote sur les nouveaux statuts qui entreront en vigueur le 10 juin 2017

La présidente soumet le projet avec l'amendement au vote.

➤ Les nouveaux statuts sont acceptés à l'unanimité des membres présents.

MLG et C.-A. Wenger demande que les statuts et le PV de l'AG soient postés sur le site internet de l'ADAG.

- L'assemblée générale accepte que les statuts et le PV de l'AG soient postés sur le site de La Garenne, onglet ADAG.

13. Propositions individuelles à envoyer avant le 30 mai 2017, par écrit.

Aucune proposition reçue.

14. Divers

Mme Lise Leigniel demande s'il existe un bus qui descend jusqu'à La Garenne.

MGC répond que s'agissant du transport public, le parcours du bus n'est pas du ressort de La Garenne. Le Car postal n'est pas prêt à perdre quelques minutes pour faire la boucle pour descendre à La Garenne.

GB remarque que tous les enclos ont été fermés à 18h00 quand bien même que la convocation mentionne que les membres de l'ADAG peuvent visiter gratuitement dès 18h00 jusqu'à l'ouverture de l'assemblée.

MGC admet qu'il y a eu erreur de la part de La Garenne dans la communication avec les soigneurs.

D'autres membres sont venus plus tôt et ont pu visiter tous les enclos.

L. Leigniel demande si les marmottes seront visibles.

Andrea Robert-Charrue remarque que certains animaux sont visibles uniquement quand ils mangent et demande s'il y a des horaires de nourrissage.

MGC répond que l'on va réinstaurer le nourrissage public. Il faut cependant éviter d'habituer les animaux à des horaires fixes. Actuellement, cela est fait quand il a par exemple certains groupes d'enfants pour qu'ils puissent voir certains animaux.

La séance est levée à 20h30.

15. Partie récréative

Toujours soucieuse qu'un lien soit créé entre ses membres et amis, l'ADAG a offert l'apéritif aux participants de l'Assemblée générale. Le temps étant magnifique, les participants ont pu profiter de la terrasse pour un moment d'échanges.

Ensuite, un buffet froid et chaud préparé par David, le chef responsable du restaurant, et composé de diverses salades, roastbeef, gratin dauphinois et de différents desserts a été servi aux 30 membres inscrits pour le repas.

L'apéritif et le repas se sont déroulés dans une ambiance sympathique.

--- o ---